



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reception des emissions

Question écrite n° 46679

Texte de la question

M. Rene Chabot appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur une experience faite dans certaines regions de France qui consiste a diffuser les emissions televisees en noir et blanc pour les postes de plus de quinze ans. Il semblerait que le centre de la France ait servi de zone test pour cette experience. Ainsi, les telespectateurs de la region de Bourges et du sud d'Orleans, dont beaucoup dans les campagne possedent de vieux televiseurs, en bon etat de marche, ont du se contenter d'emissions en noir et blanc durant un mois. Leur mecontentement est double : d'une part, cette experience passe a leur yeux pour une operation publicitaire incitant a l'achat d'un nouvel appareil alors que le leur est en parfait etat de marche et, d'autre part, ils rappellent que leur redevance television a ete facturee pour la detention d'un televiseur couleur. Il lui demande quel est le but de cette experience et quelles sont les raisons qui peuvent etre avancees pour la justifier et, par ailleurs, s'il est envisage d'indemniser les consommateurs ainsi penalises qui n'ont pas ete consultes pour cette experience.

Texte de la réponse

Certains telespectateurs de la region de Bourges ont, en effet, ete prives de la reception en couleur. Cette situation resultait de la modification temporaire des normes de diffusion sur l'emetteur de Bourges-Neuvy-les-Deux-Clochers. La fourniture aux telespectateurs de nouveaux services associes aux programmes de television comme l'information detaillee sur les emissions en cours ou a venir (TV Guide), l'acces a des banques d'images ou de programmes informatiques, ou l'enrichissement des fonctionnalites du teletexte, impose la suppression de certains signaux d'identification des couleurs, desormais inutilises. Ces signaux ne sont en effet utilises que par les recepteurs mis en service avant le 1er janvier 1979, les recepteurs plus recents utilisant d'autres modalites de transmission des couleurs. Afin d'apprécier au niveau national le nombre de ces recepteurs, une experimentation a ete menee entre le 10 septembre et 9 octobre 1996 dans la region couverte par l'emetteur de Bourges-Neuvy-les-Deux-Clochers ; pendant cette periode les signaux d'identification couleur ont ete supprimes sur toutes les chaines afin d'evaluer le nombre exact de telespectateurs affectes par cette suppression. Depuis le 10 octobre 1996, l'experimentation est terminee et ces televiseurs ont retrouve la couleur. Les enseignements tires des appels au total peu nombreux recus sur le numero vert qui avait ete mis en place a cette occasion permettront de preparer, en collaboration avec les chaines de television, les fabricants et TDF, la transmission au niveau national dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Chabot René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46679

Rubrique : Television

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6691

Réponse publiée le : 31 mars 1997, page 1645